L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 FEVRIER 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.........1 P. M.
JEUDIS, " "........1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS.........5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.........7 A. M.
VENDREDIS " ".........7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions

LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA NORMANDIE, Rupé, samedi, 25 février
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 4 mars
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 11 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.........$60

Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

—Ou à—

A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

LOUISIANA.........Mercredi, 22 fév
KNICKERBOCKER.........Mercredi, 1er mars.
HUDSON.........Mercredi, 8 mars.

Partiront de leur quai à 5 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant le CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
Rue Carondelet No 41

4 mai—1 an

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N.-Orléans		Arrivée à la N.-Orléans	
Alexandria Local	7:45 a m	Alexandria Local	5:30 p m
San Antonio Express	5:00 p m	San Antonio Express	6:45 p m
California Express, daily	9:45 a m	California Express, daily	10:55 pm

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:45 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

Q C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Local
Part de la N.-Orléans	5:00 p.m.	8:30 a.m.
Arrive à Meridian	11:10 p.m.	4:30 p.m.
Arrive à Birmingham	3:50 a.m.	1:05 p.m.
Arrive à Chattanooga	8:00 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Burgin	3:47 p.m.	3:39 a.m.
Arrive à Lexington	4:45 p.m.	4:35 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

La Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle-Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.

2 mars—

Etat de situation semi-annuel

DE LA

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,485,790 97
Bons des Etats-Unis	$50,000 00	
Primes sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds	314,606 27	371,106 27
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorerie des Etats-Unis	$2,250 00	
Change domestique	218,563 35	
Change étranger	83,253 19	
Comptant	233,096 26	
Chèques pour le clearing house	273,404 55	910 867 35
		$2,883,254 59

PASSIF.

Fonds capital		$500,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00	
Profits non divisés	13,670 47	163,670 47
Dividende payable le 2 janvier		20,000 00
Circulation		41,100 00
Dû à des déposants et banquiers		1,702,040 21
Dû à des banques étrangères		434,054 75
Ré-escomptés		19 389 16
		$2,883,254 59

CARL KOHN, Président,
S. CHALARON, Vice-président,
A. LABARTHE, Caissier.

3 janv—1f

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente :

Sur risques d'incendie	$133 094 46	
Sur risques maritimes	2,507 35	
Sur risques de rivières	1,961 01	
Total		$137,562 82
Moins,—Primes non acquises		49,180 00
		$88,382 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,665 26	
Compte de loyer	$7,598 75	$11,264 01
		$99,646 83

Pertes payées :		
Sur risques de feu	$60,688 79	
Sur risques maritimes	313 58	
Sur risques de rivières	205 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes	9,199 81	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,703 11	$37,577 49—98,785 24
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,373 93
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats 6 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,825 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,950 00
Avance sur l'habitation Ouvier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$300,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) : PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me sur de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin
Aristide Hopkins, W. H. Bofinger,
Jos. A. Shakspeare, Jayme Mact
Henry C. Boucher, Paul Capdevielle,
A. W. Smith, J S. Zacharie,
A. Xiques.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 948,452 09
Change	221 657 83
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40 043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,054 03
Dépôts individuels	2,156,395 83
Dividendes non payés	2 078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 janv—

Etat semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le samedi 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,311,822 50
Surtirages		25,850 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		39,696 08
Dû par des agents de réserve		11,062 68
Dû par des banques et banquiers		62,066 82
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis 5 pour cent montant du fonds de rédemption		2,250 00
Chèques comptant sur des banques locales	$136,628 25	
Monnaie courrante	6,622 00	
Billets legal tender et or	362,440 00	
Espèces, nickels et cents	16,615 70	522,305 95
		$2,140,554 03

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	61,154 33
Dividendes, 5 pour cent par action, déclaré le 30 courant	15,000 00
Dividendes non réclamées	615 00
Billets en circulation	41,095 00
Dépôts individuels	1,348,363 28
Dû à des banques et banquiers	14,326 42
Bills payables	60,000 00
Billets ré-escomptés	100,000 00
	$2,140,554 03

J. C. DENIS, Président.
J. L. BERCIER, Caissier.

BANQUES.

Etat de situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 9 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,807,551 91
Surtirages, garantis et non garantis		73,223 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		1,900 00
Actions, sécurités, etc		758,792 75
Dû par des agents de réserve approuvés		582,727 55
Dû par d'autres banques nationales		61,897 22
Dû par des banques d'Etat et banquiers		15,700 23
Maison de banque, meubles et installations		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		27,931 27
Primes sur Bons des Etats-Unis		51 00
Chèques et autres items comptant	$782 51	
Changes pour le Clearing house	209,209 94	
Billets d'autres banques	22,581 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	5,624 54	
Espèces	404,012 50	
Billets legal tender	260,000 00	902,210 49
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,859,841 95

PASSIF.

Capital-action payé		$200,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits non divisés		175,209 96
Total		$1,075,209 96
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non payés		1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$3,317,789 77	
Certificats de demande des déposants	52,748 75	
Chèques certifiés	15,200 00	
Chèques du caissier en circulation	88,125 00	
Dû à d'autres banques nationales	190,401 84	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	84,366 63	3,748,631 99
Total		$4,859,841 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier

Souscrit et juré pardevant moi ce 14me jour de décembre 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté : R. E. CRAIG, CHAS. CHAFFE, C. H. HECK, Directeurs.

16 déc—1f

J. HASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation annuel.

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Actions et bons	$401 842 50
Prêts sur propriété foncière	313,882 50
Prêts à échéances	485,911 64
Prêts sur demande	682,066 85
Meubles et installations	750 00
Comptant	181,401 35
Total	$2,065,854 84

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	144,651 46
A savoir : Bénéfices après dépenses, taxes d'Etat et de ville	87,466 76
Moins $42,394 77, payées aux déposants pour intérêts et $8,000 aux actionnaires pendant l'année courante	50,394 77
Réservé des bénéfices de l'année	37,071 99
Ajouter bénéfices indivis existant le 31 décembre 1891	107,579 47
Réserve actuelle	144,651 46
Dû à 6,012 déposants	1,820,795 38
Dividendes non payés	408,00
Total	$2,065,854 84

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD BLAFFER, Caissier

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1892.
W. O. HART, Notaire

Correct—Attesté : S. HERNSHEIM, A. VIZARD, J. E. MERILH.

Notez le progrès de cette Banque : Elle a maintenant 6,012 déposants avec...$1,820,795 38. Le 31 Déc. 1891, elle avait 4,951 déposants avec... 1,5..'283 47. 1,061 gain en déposants. Gain en dépôt......$286,512 91. Elle a gagné pour ses actionnaires plus de 45 pour cent.

1er janv—3

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$982,219 58
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Ville de la Nouvelle-Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 53	
Autres bons et actions	111,737 50	1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières		100,819 90
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change sur New York	525,514 83	
Prêts sur demande	948,246 55	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138,241 76	2,614,253 14
Total		$5,361,653 95

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits nets non divisés		45,816 69
Circulation		44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques		4,400,301 26
Balance sur réduction du capital actions		800 00
Dividendes non payés		20,686 00
Bills payables		200,000 00
Total		$5,361,653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

1er janv—3f

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

CHARTER —OF THE— LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personnally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to-wit :

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety nine years from the date hereof, to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana, all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894 up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfil the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stock holder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be Joseph Hernandez, President, Walter Hernandez, Vice President, and Charles Hernandez, Secretary Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration so as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed

JOS. HERNANDEZ and others
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed : JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D 1892.
JAS. FAHEY, Not Pub.
No 162 Common street.

25 déc—5f en 30j

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
33 RUE TCHOUPITOULAS.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 21 février 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.........$6,573,797 00 $765,506 00
Même temps la semaine dernière..5,163,448 00 568,346 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 @ 4 90; 20-francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 @ 97½c.; argent mutilé américain 73 @ 75 par oz; dollars mexicains, 63 @ 65, sols péruviens, 59 @ 60; pesos chiliens, 59 @ 60; argent anglais, par £, $4 80 @ 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque de France, 18½ @ 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel.........7 @ —
de A1.........— @ 8
Prêts sur garanties collatérales.........5 @ 6
Time de do.........6 @ 7
Papier hypothécaire.........— @ 8

New-York—Taux de l'argent 5 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 9/16 ex int. pour l'argent, 98⅝ ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—98.07½.

Argent en lingots (par oz 3s) - Londres 38⅝; New York 84 à 84⅛; Nlle-Orléans 84⅛.

CHANGE.

REICHSMARKS—95 1/16
Le STERLING est facile.
Commercial (60 jours).........485¼ @ 485⅜
Traites de banque (60 jours).........487
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce (60 jours).........5.18⅜
Traites de banques (60 jours).........5.15⅝
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 10 A. M.
25 actions Crescent City RR Co.........101½
Appel de 2 P. M.
41 actions N O Gaslight Co.........110¼
25 actions du Carrollton RR Co.........144¼
25 actions du St-Charles St. RR. Co.........96
$1,000 Bons à prime.........166¼
Après l'appel de 2 P. M.
$5,000 New Consols.........95
$5 000 New Consols.........95
10 actions du St Charles St RR Co.........96
$5,000 New Consols.........95
13 actions Coop. Banking Ass.........19¼
$1,000 New Consols.........95

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	110
Bank of Commerce	10	16¼	17
Canal & Banking Co	100	165	170
Citizens'	100	90	....
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	18½	21
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	325	....
Hibernia National	100	....	250
Louisiana National	100	....	185
Metropolitan	100	....	190
Mutual National	100	....	115
N. O. National	100	730	750
People's	50	105½	109
Southern National	100	113	115
State National	100	....	....
Traders'	100	70	....
Union National	100	133	136
Whitney National	100	350	380
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	....	58
Firemen's	50	10	15½
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins.	100	45	....
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	72½	80
Merchants Mutual	100	82½	40
Mechanics and Traders	100	108¼	113½
New Orleans Ins. Ass.	20	17	....
Sun Mutual Ins.	100	114	....
Southern Ins. Co	100	90	93
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	144⅛	145½
Crescent City	100	101⅛	103
Canal and Claiborne	40	41	45
New Orleans City	100	138	141
Orleans	50	69	73
St-Charles Street	50	95¾	96
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	47½	49½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	79	86
Consumers' Ice Co	100	50	....
Louisiana Ice Man. Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	109⅛	111⅛
N. O. Waterworks Co	100	115	120
N. O. Brewing Ass.	100	105	106
Jackson Brewing Co	100	100	101½
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	25	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works			
S dard F'less Ea.Co.of Chicago	10	....	3½
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand			
M. L. & B. As.			
Edison Elec. Illumin'g Co			
Takemina Ferment Co			
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre			
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co			
C. C. Furniture Co			
Independent Oil Works			
Pelican Insurance			
Jackson Coal & Coke Co			
Louisiana Furniture Co			
Southern Athletic Club			
Young Men's Ath. Club			
N. O. & North Eastern RR			
Independ. Cotton Oil Bonds			
Amer. Cott. Oil Deb.			
Washington Artillery bonds			
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)			
Bons.			
Constitutional Bds			
Old Louisiana 4 s			
New Consols		95	95¼
Atchafalaya Levee Bds		95	99
5th District Levee Bds		90	95
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs.		94	97
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs.		94	97
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs.		95	97
Red River Atch. & B. B. Bds.		90	....
Tensas Basin Bonds		95	100
Lake Borgne Lev. Bd		90	....
Bossier Lev. Bds		86	94
Lafourche Lev. Bds		95	100
Carrollton 2nds 12 yrs		110	115
Carrollton 13 yrs		110¼	115
Carrollton 14 yrs		111¼	115
Jackson Brewery 1st-Mort. Bds.		100	103
City 4's		101¼	102⅜
Premiums		166¾	166½
Premium drawn numbers			
Privilege on Premiums			
Extended Consol		103¼	104¼
Extended 6's, Consol. Crescent		104	104¼
Extended 6's			
Extended 6's, R. R.			
Extended 6's, Waterworks			
Extended 6's, Park			
City 6 per cent certificates			
Consolidated coupons			
City 5's		101	101½
City 7's, old		105	106
City 7's, new			
City 7's, gold			
Houston Funding			
Houston Reg. Com			
Bons divers.			
United States 4's			
Cotton Exchange Stock			
Board of Trade Stock			
Produce Exchange Stock			
Mech., Dealers and Lumb. Ex.			
Sugar Exchange			
Canal and Claib. St. R. R. mort.			
C. St. L. & N. O R. R. Co			
Morgan's L. and T. R. R. 7's		129½	132
Morgan's L. and T. R. R. 6's		117	120
New Orleans Gas bonds			
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.			
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.			
St-Charles Hotel Co. mort.			
Crescent City RR. 1st			
Crescent City RR. new			
N. O. City Railroad Co. mort.		120	
St-Charles St. RR. Co. mort. 15 yrs		111½	
Carrollton RR. Co. mort.			
Carrollton RR. Co. mort. (1892)			
Carrollton RR. Co. mort. (1906)			
N. O. Waterworks Co. 1st mort.			
N. O. Brewing Association bonds		106½	
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		100	
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.			
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.			
La. Elect. Light Co. 1st mort.			
La. Elect. Light Co. 2d mort.			
Cherokee mort. Bonds			
Byrton Land Company bonds			
Eden Bonds			
Levee S. Cotton Press mort.			
Cotton Exchange 1st mort.			
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884			
State Warrants, ordinary, 1885			
State Warrants, ordinary, 1886			
State Warrants, ordinary, 1887			
State Warrants, ordinary, 1888			
Police certificates			
School certificates			
City scrip, old			
City scrip, new			
Jan. int. cert. on State consols			
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State coupons No 12		16½	
Unpaid State coup. prior to No 12		24	
State school warrants			

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,450 balles et 1,750 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¾c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	7⅝	nom	7⅝	nom
Ordinary	7⅞	"	7⅞	"
Good Ordinary	8⅜	"	8⅜	"
Low Middling	8⅞	"	8⅞	"
Middling	9		9	
Good Middling	9⅜		9⅜	
Middling Fair	9⅞		9⅞	
Fair	11	nom	11	nom

FUTURS.

A peine stables.

Janvier — à —; février 8,92 à —; mars 8,92 à —; avril 9,00 à 9,01; mai 9,07 à —; juin 9,13 à 9,14; juillet 9,17 à 9,18; août 9,17 à 9,18; septembre 8,97 à —; octobre 8 87 à —; novembre — à —; décembre — à —.

Les ventes comprennent 90,200 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9; à Mobile 8⅞; à Savannah 9; à Charleston 9; à Wilmington 9 nom; à Norfolk 9; à Baltimore 9⅜; à Boston 9 3/16; à Philadelphie 9⅜; à Memphis 9⅜; à Augusta 9.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 9½.

FUTURS.

Stables.

Janvier — à —; février 9,05 à 9,07; mars 9,10 à —; avril 9,21 à —; mai 9,30 à 9,31; juin 9,39 à 9,40; juillet 9,45 à 9,47; août 9,47 à 9,48; septembre 9,27 à 9,29; octobre 9,18 à 9,18; novembre 9,11 à 9,13; décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,284,738 balles; même temps l'année dernière, 2,048,121 balles; à tous les ports des Etats Unis, 4 233 959 balles; même temps l'année dernière 5 933 112 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle Orléans depuis le premier septembre, 845,746 balles; même temps l'année dernière, 1,492 378 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,015 209 balles; même temps l'année dernière, 4,224 212 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 337 363 balles, même temps l'année dernière, 453,484 balles, dans tous les ports des Etats-Unis, 867 081 balles, même temps, l'année dernière, 1,128,851 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable.
Cotes—5 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes—64 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 62 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 60 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c. plus élevé par livre pour le sucre et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme.

Choice	— @ —
Strictly prime	— @ —
Prime	3 3/16 @ 3¼
Fully Fair	3 3/16 @ 3¼
Good fair	3 @ 3⅛
Fair	— @ 3⅛
Good common	2¾ @ 2⅞
Common	2⅝ @ 2¾
Inferior	

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	4 7/16 @ —
Choice white	
Off white	
Gray off white	
Fancy yellow	
Choice yellow	4 1/16 @ 4⅛
Prime yellow	3¾ @ 4
Off yellow	3¾ @ 3⅞
Seconds	2¾ @ 3⅜
Refining grades	

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	Nominal
Fermenting stock 3 à 5c. off per gallon	

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	— @ —
Choice	— @ 20
Strictly prime	18 @ 19
Good prime	16 @ 18
Prime	13 @ 16
Good fair	9 @ 12
Fair	9 @ 12
Good common	7 @ 8
Common	7 @ 8
Inferior	5 @ 6
Fermenting	— @ 5

SIROP NOUVEAU— — à —.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Stable.

Head	3 @ 4¼
Prime	— @ —
Good	3⅛ @ 3½
Fair	2⅞ @ 3⅛
Ordinary	2⅛ @ 2¾
Common	2 @ 2¼
No 2	1⅜ @ 2

RIZ BRUT—Ferme.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 75.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—90 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $3 85 à 3 90; extra fancy $3 40 à 3 50, fancy seconal le baril.
FARINE DE MAIS—$ — à 2 30

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $2 90 à —.
GRITS—$3 00.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—En cote — à 54 pour le blanc, — à 55 pour le mêlé et 54 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 39 à 41.
SON—90 à 92½c.
FOIN—Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 00 à 17 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.
MESS PORK—$20 50 à 21 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 10¼ à 10½; short rib sides 11¼ à 11⅜; long clear sides 11¼ à 11⅜; short clear sides 11¼ à 11½.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 12¼ à 12½; long clear sides — à 12; short clear sides 12¼ à 12¼.
GRAISSE—En tierçons, refined, 10¼ à 10⅜; prime steam 14 à 14¼.
JAMBON—15¼ à 16.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 20¼; good 20⅛; fair 20; ordinary 18⅜; common 17¼c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 22⅛; good 21⅛; fair 21⅛; common 20⅞.
BEURRE—Western Creamery—Extra 31 à —c.; extra firsts 28 à —c.; firsts 26 à —c.; Western Dairy — Extra 24 à 25; extra firsts 20 à 22; firsts 17 à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 13½ à — twins, full cream, à 12¼; Young America's, full cream, à 12¾; singles à 12½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅛c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—lot $21 00 à — par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à — par short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. a. b. par long ton.
Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. a. b.
Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition) — Prime crude 33 à 34c.; refined 65 à 70c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 7½c. per yard, 2-pound 6¼c. 1¾-pound 5¾c. Western —2¼-pound 6¾c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1¾-pound 5⅝c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $4 00 à 4 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par baril. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 25c. à $1. Limons—par boîte $2 00 à 2 50. Oranges de la Floride $2 25 à 2 50; de la Louisiane par baril $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches par livre 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb, 14 à 16c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ⅛ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — $2 75 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.
YAMS—$1 75 à 2 25.
OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
CHOUX—Home Grown $3 00 à 3 50 par crate.
CHOUCROUTE—De St Louis $9 00 à 9 50.
HARICOTS—Choice Northern med. 4 à 5c., Northern, red kidney choice 5⅛ à 6; white kidney 5¼, pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $5 00 à 6 00 la douzaine; poulets $3 00 à 4 00, canards $3 00 à 3 50, oies $4 50 à 5 00; dindes $15 00 à 20 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 75 à 4 75; poulets $2 50 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 75 à 5 25; dindes $12 00 à 17 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 16 à 17; ceux de la Louisiane 17 à 18.
SUIF—3 à 5¼c. la livre pour celui de la ville; 4½c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 23c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 18 à 18c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5¼, dry salted 5 à 5¼c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $7 50; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 60c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 2c., noire 3 à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90, goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril, goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 27½; F $1 32½ à 1 35; G $1 45 à 1 50 H $1 77½; I $2 25, K $3 00, M $3 50, N $3 75, W G $3 95, W W $4 05. Essence de térébenthine 32½. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 20 à 1 25, demi-barils de mélasse 75c., kegs 65c. boucauts de sucre — barils de sucre 39 à 41c., barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000. bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril, famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut, anthracite $9 00 à 9 50 le ton, bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 45c., Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$ .... @	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50 @	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25 @	3 50
Pomme, le gallon	2 25 @	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	.... @	5 25
1878	.... @	6 00
1875	.... @	6 25
1870	.... @	7 00
1865	.... @	7 50
1860	.... @	9 50
1848	.... @	13 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	.... @	6 00
1870	.... @	7 50
1864	.... @	9 50
1848	.... @	10 75
J. P. Claverie & Co. Cognac, 1880	.... @	5 50
1873	.... @	6 50
1868	.... @	7 50
1850	.... @	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	.... @	1 30
Ouest	1 16 @	1 30
Bourbon	1 40 @	2 50
Seigle	1 50 @	3 00
Ecosse, importé	4 50 @	5 50
Irlande, importé	4 50 @	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	.... @	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	.... @	8 00
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @	1 50
Hollande, par gallon	2 25 @	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 50 @	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50 @	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50 @	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	2 55 @	3 75
Hollande, par caisse	8 50 @	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75 @	3 50
Importé Médoc, la caisse	.... @	6 00
St-Julien, la caisse	.... @	6 00
Verthenil Médoc, la caisse	.... @	6 50
Margaux, la caisse	.... @	6 50
Château Dillon, la caisse	.... @	7 00
Château Dubiessy, la caisse	.... @	7 50
Pontet Canet, la caisse	.... @	10 00
Léoville, la caisse	.... @	10 00
Larose, la caisse	.... @	14 00
Château Haut Brion, la caisse	.... @	14 00
Château Lafitte, la caisse	.... @	24 00
Château Margaux, la caisse	.... @	28 00
California Claret, le gallon	55 @	75
California Zinfandel, le gallon	45 @	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50 @	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00 @	90 00
Richebon, la barrique	.... @	95 00
Blanquefort, la barrique	.... @	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	.... @	125 00
Château Dillon, la barrique	.... @	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00 @	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00 @	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48 @	90
Ordinaire, la caisse	2 75 @	3 50
Importé Graves, la caisse	.... @	6 00
Importé Sauternes, la caisse	.... @	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	.... @	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	.... @	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	.... @	11 50
Imp. Chât. Sudeuraut, la caisse	.... @	15 25
Imp. Château Rousset, la caisse	.... @	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	.... @	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	30 00 @	39 00
Importé de famille, la barrique	65 00 @	80 00
Importé fin, la barrique	100 00 @	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25 @	3 50
Madère, la caisse	4 25 @	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50 @	5 00
Muscat, la caisse	12 00 @	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50 @	5 00
Sherry, la caisse	20 00 @	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 @	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	.... @	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	.... @	37 50
Extra Dry	.... @	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	.... @	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	.... @	28 00
D. B. Poj & Co.'s, quarts	.... @	25 00
Perrier Jouet — Reserve Royal, quarts	.... @	32 50
Perrier-Jouet—Spécial, quarts	.... @	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	.... @	29 00
Bouche, extra Sec. quarts	.... @	30 50
Bouche, Sec, quarts	.... @	30 50
Bouche Riche, quarts	.... @	30 50
Pommery Sec	.... @	33 00
Veuve Clicquot	.... @	33 00
Louis Roederer, quarts	.... @	32 75
Pints $2 de plus par caisse.		
Demorcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50 @	....
Demorcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50 @	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	.... @	1 75
Burke, E. J., la douzaine	.... @	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1, 10c per linear foo.	10 @ 15c
Scantling No 1	12 00 @ ....
No 2	10 00 @ ....
Boards No 1	16 00 @ ....
No 2	14 00 @ ....
No 3	12 00 @ ....
No 4	8 00 @ 10 00
Weath. b'ds No 1	12 00 @ ....
No 2	10 00 @ ....
Ceiling No 1	11 00 @ ....
No 2	7 00 @ ....
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$25 00 @ ....
No 2	19 00 @ 20 00
No 3	16 00 @ ....
Weath.b'ds No 1	14 50 @ 16 00
No 2	14 00 @ ....
Ceiling No 1	20 00 @ ....
No 2	14 00 @ ....
Boards No 1	20 00 @ ....
No 2	18 00 @ ....
No 3	10 00 @ 16 00
Cypress—	
Rough b'ds No 1	32 50
No 2	28 00
No 3	18 00
No 4	16 00
No 5	8 00
Dr'ed b'ds No 1	35 00 @ ....
No 2	30 00
No 3	21 00
No 4	18 00
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	....
No 2	....
No 3	....
Mahogany timber per ton	$50 00 @ 65 00
Cedar timber, per ton	50 00 @ 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00 @ 50 00
Shingles—18, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50 @ 3 50
Laths, per 1000	1 75 @ 2 00
Alabama lime	90 @ 1 00
Cement, domestic	1 50 @ 1 75
Cement, imported	2 40 @ 2 00
Slate	5 00 @ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50 @ 10 00
Brick, paving	11 00 @ 12 00
Brick, ordinary	7 50 @ 8 00
Sand	20 @ 25
Shells, small	.... @ 35
Plaster, calcined	1 85 @ ....
Fire brick, American, per 1000	25 00 @ ....
Fire brick, English, per 1000	27 50 @ ....
Shells, large	1 25 @ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65 @ ....
Lake fire clay	50 @ ....
Sewer pipe, per foot	15 @ 20
Chimney flue linings, per foot	15 @ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cat keen," par douz.	$6 75 @ 7 00
Crescent, par douz	5 75 @ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00 @ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun	5 50 @ 18 00
Trace chains, la paire	25 @ 75
Ox chains, ⅜, 5 16 et ⅜, par livre	5½ @ 7
Hoes A. B. & Co. H. B. No 2-0 $5, par douz	2 25 @ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 $3, par douz	2 50 @ 5 00
Lyndon S.C. No 4 0 $3 par douz.	3 65 @ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00 @ 5 00
West La Dow cultivator, W.ay by disca, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 00
Brant La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	28 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1 @ 3, 17 50 @ 25 00	
Geddes' hinge harrows, 14 @ 30 tooth	7 50 @ 15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11 tooth, chac.	3 75
Deere s stalk cutter, No 1	30 00
Deere s stalk cutter, No 2	27 50
La Dow disc harrows	25 00
Deere disc harrows, No 1	36 00
Deere disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	....
Anvils	10 @ 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50 @ 60 basis, keg	1 85
Wire nails, 50 @ 60 basis, keg	2 10
Wire nails, 50 @ 60 basis, keg	2 15
I cut keen plows, pony 1 pts, list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½ S-K pony x pts, chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller	
Roller, for same, net	10 50 @ ....
Georgia stocks, single	1 00 @ ....
Georgia stocks, double	75
Farmers' per double stocks	1 75
Rope, steel, ¼ inch and over, base	6½
Rope, manila, ¼ inch and over, base	11
Rope, cotton, 5 16 and ⅜ inch, base	13
Spades—Ames' A. B. & Co., crescent	5 50 @ 10 50
Shovels—Ames' A. B. & Co., crescent	5 50 @ 10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	.... @ 3 15
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, per dous	4 50
Wheel barrows, par dous	12 50 @ 21 00
Best coal barrows, chacun	5 50 @ 6 00
Allen c. s. meal distributer	60 00 @ ....
Clarke's c. s. meal distributer	65 00 @ ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 20 per cent off list.	

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 150
Chevaux de selle et de voiture	250 @ 400
Mulets pour habitations sucrières	160 @ 190
Mulets, qualité moyenne	140 @ 160
Mulets pour coton	75 @ 110
Mulets communs	40 @ 70
Bons mulets de ville	225 @ 260

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gross	2⅝ @	3⅛
Common to fair	2½ @	2⅝
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1⅜ @	2
2me qualité, par tête	$10 00 @	14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 @	8 00
2me qualité	3 00 @	6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00 @	10 00
2me qualité	6 00 @	8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6 @	6½
Fair Quality	5 @	5½
Moutons—Choice, par tête	2 00 @	3 00
Fair, par tête	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2me qualité, par tête	20 00 @	30 00

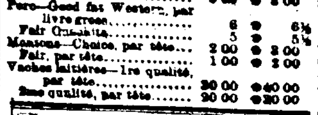

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ont eu des maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer des navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les bigoists, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prenne effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 1ime jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires ces suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en toile.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de tout ce que capable de s'endommager par l'eau ou de la manifestation d'une haute température dans le bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils courraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aussi au personnel de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et seront remplis les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

20 avril—3f

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Succession de Gustavus A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,050—Division A—Attendu que Oscar L. Putman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Baldwin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 fév—10 14 19

FEUILLETON.

No 12. Commencé le 9 février.

TUE-LES !

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

GEORGES MALDAGUE.

PREMIÈRE PARTIE.

VIII

(Suite.)

—Même dans l'impossibilité où se trouve Mme Brottel de se défendre !

—Malgré cela.... C'est une des rares circonstances où la loi se trouve d'accord avec le bon sens. La faute avait été constatée, reconnue, la coupable n'a pas voix au chapitre.... Consciente ou inconsciente de ce qui se passe, capable ou incapable de répondre à l'accusation, elle n'en sera pas moins sous peu une femme sans mari, une mère sans enfant.... En admettant qu'elle reprenne un jour la pleine possession de ses facultés et qu'elle veuille voir sa fille, elle ne la verra qu'à dates fixes. Vous êtes et resterez seul maître de votre enfant.

Richard avait écouté attentivement, comme s'il ne le savait pas déjà, comme si son défenseur ne le lui eût pas répondant sa prévention, à dix reprises expliqué.

—Avant six mois tout sera terminé, reprit celui-ci : une fois débarrassé des ses derniers soucis le passé n'existera plus pour vous ; vous vous referez une vie.

Richard Brottel hocha la tête.

—C'est fini, bien fini.... si je n'avais ma fille, je me tuerais....

Me Leferrier lui pressa encore une fois énergiquement la main.

—Il faut vivre pour elle.... C'est un devoir.... Puis le travail vous sauvera.

—Aurai-je jamais le courage de me remettre à l'œuvre !

—Mais oui, mais oui.... quelques mois, vous dis-je, et l'oubli se fera....

—Je crains que non.

—Voyons, diantre! vous ne l'aimez plus ?

—*Elle!* Je n'éprouve à son égard que haine et mépris.

—Prenez garde! la haine peut être une des formes de l'amour.

—Je n'éprouve que mépris, si vous aimez mieux.

—Le mépris n'est pas de l'indifférence.... Il faut, pour que vous parveniez, comme je vous le disais tout à l'heure, à vous refaire une vie, que lorsque vous penserez à elle vous ne ressentiez plus rien, ni colère, ni ressentiment, ni pitié. Il faut que son souvenir nous revienne comme revient un souvenir banal, sans douleur ni sans amertume.... Alors vous serez sauvé.

—Oui, seulement pour en arriver là... Enfin, c'est la vie; quelques années de bonheur et puis le vide, le noir, le dégoût.... Mais vous avez raison, la tranquillité peut renaître.... à la longue.... Je ne reviendrai à Paris que lorsque j'aurai oublié. Dans un autre quartier, dans une autre maison, entouré d'autres objets, les souvenirs cruels ne me poursuivront pas.... Pour liquider les situations, il vaut mieux, du reste, que tout soit vendu, parts égales faites.... Si elle en est incapable, qui s'occupera de gérer les affaires de.... Mme Brottel?

—Le Tribunal décidera.... N'a-t-elle plus de parents?

—Un parent éloigné et âgé, qui a été son tuteur, car elle a perdu son père de bonne heure....

—Il est probable, s'il l'accepte, qu'on le chargera de cette seconde tâche.

—Il l'acceptera ; il l'aime beaucoup.

Et Richard murmura :

—Malheureuse! le châtiment est rude, mais elle a été bien coupable.... On ne gâche pas ainsi son bonheur.

Me Leferrier regarda le sculpteur sans mot dire.

Il pensait :

—Il souffre toujours.... il souffrira longtemps encore.

On frappa à la porte du cabinet de l'avocat.

Un domestique venait annoncer que le déjeuner était servi.

IX

Mme Ressler, la sœur de Richard Brottel, et son aînée de deux ou trois ans, avait épousé à l'âge de vingt ans, un des plus riches propriétaires de la Bourgogne, un garçon bien charpenté, vigoureux, haut en couleur, très gai, ce qu'on appelle un bon vivant.

Ayant fait de bonnes études, causant de tout, aussi bien arts, littérature que vignes et phylloxera, mais prisant beaucoup plus la vie matérielle que la vie intellectuelle, il rendait heureuse sa femme qui lui avait donné quatre garçons promettant d'être robustes comme leur père.

Très lié avec son beau-frère, M. Ressler devait ressentir presque aussi vivement que Mme Ressler, le contre-coup du drame dont il avait été le héros.

Il eût certes fait le voyage de Paris, pour attendre Richard à sa sortie de la Cour d'assises, si un accident de cheval, une foulure au pied ne l'eût retenu à la chambre.

Pendant la journée des débats, l'angoisse avait été grande pour M. et Mme Ressler.

Au reçu du télégramme qui contenait ce simple mot : "Acquitté", la joie fut d'autant plus vive.

Dans la journée du lendemain, nouvelle dépêche :

"J'arrive, train du soir."

Les Ressler habitaient, à quelques lieues de Beaune, une vaste et belle maison qu'au village on appelait le château.

Entourée d'un grand parc, au milieu d'une campagne aux coteaux couverts de vignes, c'était une résidence charmante pour l'été.

Quand Richard descendit à la gare de Beaune, il vit sa sœur qui, fort pâle, des larmes au bord des paupières, l'attendait seule dans la salle d'attente.

Ils se serrèrent la main, s'embrassèrent, étouffant chacun un sanglot, puis marchèrent sans un mot vers le coupé qui stationnait devant le trottoir de la gare.

Ce fut seulement lorsqu'ils s'y trouvèrent installés l'un près de l'autre, et que la voiture roula, qu'ils donnèrent libre cours à leur émotion.

Leurs doigts se serraient de nouveau, se crispaient l'un dans l'autre.

—Oh! quelle chose! quelle affreuse chose! murmura Mme Ressler, mon pauvre Richard, qui eût jamais cru....

—N'en parlons pas, je t'en conjure; comment va ma fille?

—Pas mal, mieux.... Nous n'avons point osé lui annoncer ton arrivée.

—Vous n'avez point osé? répéta l'artiste en tressaillant.

—Non.

Il se tut, Mme Ressler également.

Il faisait nuit; la voiture roulait sur une route bordée de peupliers qui paraissaient d'immenses fantômes sombres.

Richard, par la glace baissée, vit le ciel, noir, sans étoiles.

Il frissonna.

Sur ce chemin, dans cette voiture qui l'emportait vers le seul être qui le rattachait à la vie, il lui sembla entendre, comme il l'avait entendue si souvent, la voix terrifiée, plaintive, poignante, répéter :

—Il a tué maman! il a tué maman!

La sœur lui prit encore la main.

—Nous n'avons pas osé, parce que nous avons craint de l'agiter pour toute la nuit...... Demain, quand elle s'éveillera, je le lui dirai......

—Alors, elle est au lit?

—Oui, elle dort à cette heure...... Si tu veux la voir, je te mènerai dans sa chambre.

—Non...... demain...... Je craindrais de la saisir comme un fou, dans mes bras, de l'embrasser à l'étouffer; je lui ferais peur.

De longs instants encore, ils gardèrent le silence.

Puis Richard s'informa de son beau-frère, de ses neveux.

Et, enfin, le dialogue revint à ce sujet qu'ils voulaient éviter, sans que ni l'un ni l'autre eût commencé.

Ils ne prononcèrent point le nom d'Aimée; ils parlèrent des débats.

Comme Mme Ressler aurait voulu y assister, être là, et combien il lui avait été dur de céder à la volonté de son mari, à celle de son frère aussi, qui tous deux craignant une émotion trop forte et inutile, l'avaient condamnée à attendre loin de Paris, l'issue du procès.

—Ne parlons plus de cela, dit pour la seconde fois Richard.

On approchait de la Seiglière,—c'était le nom de la propriété des Ressler.

Jusqu'à ce qu'on y arrivât, le silence régna complètement entre le frère et la sœur.

Lorsque la voiture franchit la grille, à une des fenêtres du second étage, un rideau s'écarta.

Personne ne pouvait voir qui se tenait derrière cette fenêtre non éclairée.

C'était Mlle Fabienne de Brancourt, l'institutrice d'Eve.

Elle guettait à la Seiglière la venue du père de son élève, comme elle avait guetté à Paris, le soir du drame, la rentrée de M. Brottel à l'hôtel de la rue de Prony.

Si, à part les enfants et les domestiques, tout le monde dormit mal, au château, ce fut elle, certainement, qui passa la plus mauvaise nuit.

A peine, pendant une heure, resta-t-elle assoupie.

Elle se leva vers cinq heures et descendit dans le parc, étouffant dans sa chambre, espérant que la marche et le grand air calmeraient sa surexcitation.

Fabienne avait jeté, sur un peignoir clair, une mante de petit drap loutre, à collet de velours, un vêtement de campagne léger, posé sur sa tête une capeline en paille blanche relevée sur le côté par une grosse touffe de coquelicots, et elle était partie comme elle le faisait chaque matin, d'ailleurs, du côté de la ferme dépendant de la Seiglière, pour y aller boire une tasse de lait chaud.

Mlle de Brancourt rentrait en général au château au moment du premier déjeuner qui avait lieu à neuf heures.

Et de la journée, elle ne quittait guère son élève, envers qui elle montrait un réel dévouement.

Mme Ressler en la voyant si attentionnée, si soucieuse de la moindre indisposition de l'enfant, avait fini par se fier complètement à elle.

De jour en jour, bien que celle-ci allât mieux, et retrouvât un peu de gaieté, Fabienne se montrait vis-à-vis de la fillette plus tendre, plus affectueuse.

Elle lui prodiguait des soins maternels, et la petite paraissait très attachée à son institutrice.

La tante en était même un peu jalouse.

Mais ce sentiment durait peu, Mme Ressler se sentait au fond contente de cette sympathie réciproque.

Que son frère la chargeât d'élever Eve ou qu'il reprit celle-ci à Paris, il serait toujours heureux qu'elle eût auprès d'elle une personne dévouée, capable de faire son éducation.

En dehors de son attachement pour la petite fille, Mlle de Brancourt se recommandait par de sérieuses qualités morales.

Il semblait bien parfois, à Mme Ressler, qu'il devait y avoir au fond de cette nature, malléable en apparence, un vouloir arrêté.

Elle se disait de temps à autre que ses yeux très beaux, toujours doux, pourraient laisser jaillir de ses étincelles qui dénotent sous une enveloppe de glace, une âme de feu.

Il lui arrivait de penser que, placée dans une autre condition que celle où se trouvait cette descendante d'une vieille famille, orgueilleuse et fière de son nom, elle serait tout autre probablement.

Au repos, le visage lui semblait un peu dur, la bouche impérieuse.

Mlle de Brancourt sentait peut-être que Mme Ressler, bonne et charmante du reste à son égard, n'avait point pour elle la sympathie spontanée qu'avait eue Mme Brottel.

Pour sa part, elle se tenait vis-à-vis d'elle comme elle s'était toujours tenue vis-à-vis de cette dernière.

Fabienne, ce matin-là, ne se dirigea point vers la ferme.

Elle se contenta d'une promenade dans le parc, assez vaste, d'ailleurs, pour qu'on s'y égarât longtemps.

L'air était d'une pureté délicieuse, le ciel d'un bleu intense.

Des clairières vertes, où chaque goutte de rosée scintillait à chaque brin d'herbe comme un diamant, montait une fraîcheur un peu âcre.

Dans les arbres et dans les taillis, tout un monde d'oiseaux s'ébattait et chantait, petites créatures heureuses de vivre et jetant en des trilles sonores, en des roulades savantes, ou en des pépiements aigus, leur bonjour au soleil.

Fabienne marchait au hasard, la tête droite, les narines frémissantes, respirant à pleins poumons.

Tantôt elle allait rapidement, tantôt elle marchait à pas lents; ou bien elle s'arrêtait tout à coup.

Alors, elle baissait la tête et paraissait songer.

Quand elle la relevait, son front était sombre, sa bouche serrée, où dans ses yeux étrangement pailletés d'or, passait une flamme de triomphe.

De temps en temps aussi, la jeune fille glissait la main sur son front où les boucles de cheveux s'emmêlaient, frissonnaient, soulevées par le vent.

Son front brûlait toujours; la fraîcheur du matin ne calmait point sa fièvre.

Fabienne de Brancourt se perdait dans les profondeurs du parc, quand M. Brottel, sorti du château sans bruit, s'y engagea en suivant à peu près le chemin qu'elle suivait.

Sans passer une nuit d'une insomnie complète comme Mlle de Brancourt, Richard, brisé pourtant de fatigue, avait mal dormi.

La pensée de sa fille, éloignant toutes les autres, le poursuivait sans trêve.

Elle était là, à quelques pas de lui, dans une chambre dont il n'avait pas osé franchir le seuil; il la verrait dans quelques heures, et il n'oserait peut-être pas l'embrasser.

Qu'allait-elle lui demander?
Que lui répondrait-il?
Quoi dire?
Eve avait huit ans passés.

A cette âge, bien des petites filles sont déjà de petites femmes; elle avait assisté à la terrible scène; jamais on ne lui ferait croire à un accident.

Et le père sentait la sueur lui monter au front, en pensant à se revoir qu'il avait tant appelé, à cette première entrevue où le seul espoir qui lui restait, celui de conserver l'affection de sa fille, allait peut-être sombrer.

Lui qui venait d'affronter les juges chargés au nom de la société de l'absoudre ou de le condamner, et qui, dans l'immense salle bondée de monde, au fond de laquelle le grand Christ, sur qui l'on prête serment, étendait ses bras d'ivoire, était entré la tête haute, le regard droit, sans trembler, allait trembler devant une enfant dont la bouche pouvait s'ouvrir pour lui demander sa mère.

Il n'appelait pas le jour, il redoutait la fin de cette nuit pourtant si longue, où les cauchemars du sommeil étaient plus pénibles que les instants de veille.

Pourtant, quand l'aube parut, il éprouva un soulagement.

Il fallait en finir.

Il appelait maintenant l'instant où il entendrait les pas légers d'Eve, où il la verrait apparaître dans quelque robe légère à large ceinture, ses mollets nus, ses cheveux au vent.

Le soleil perça le rideau de brume qui teintait encore de gris l'horizon.

Richard, lui aussi, se sentit étouffer dans sa chambre.

Il lui sembla qu'une marche au grand air lui ferait du bien.

Il ressaisirait ses esprits, retrouverait son calme.

Et il lui en faudrait tout à l'heure.

L'artiste devait marcher au moins trois quarts d'heure sans rencontrer Mlle de Brancourt.

Celle-ci ne se doutait pas non plus de sa présence dans le parc.

La jeune fille, fatiguée d'errer sans but, était allée s'asseoir sur un banc de pierre, adossé à une espèce de petite hutte couverte de lierre, où l'on mettait des outils de jardinage.

De hauts taillis, derrière cette hutte, la cachaient entièrement.

Le gazon épais tout autour, étouffait le bruit des pas.

M. Brottel tourna le taillis, sans que Fabienne l'aperçût.

Il s'arrêta, la regarda, ne la reconnaissant tout d'abord, assise ainsi, un coude sur un genou, une main voilant son visage.

En avançant encore, il marcha sur une branchette sèche qui craqua.

Mlle de Brancourt se redressa, et en se levant, étouffa un cri.

—Monsieur.... Ah! je ne m'attendais pas à vous voir!

—Moi non plus, mademoiselle, ou du moins, pas à cette place.... Comment allez vous?

—Mais bien.... très bien.

Ils se serrèrent la main, se regardèrent une seconde.

—Je vous trouve pâle, seriez-vous souffrante? demanda le sculpteur.

—Pas du tout.... j'ai été surprise.

—Maigrie, un peu aussi; ne vous plaisez vous point ici?

—Je m'y plais beaucoup, au contraire.. Mais comme je vous l'ai écrit, Eve m'a donné quelque peine.

—Vous me disiez dans votre dernière lettre qu'elle était presque bien.. N'avez-vous voulu tout simplement que me tranquilliser?

—Non, monsieur, je vous ai écrit l'exacte vérité.... Vous ne l'avez point vue?

—Hier soir, à mon arrivé, elle dormait; aujourd'hui......

—Elle dort encore?

—C'est vrai, elle doit dormir encore.. On ne lui avait point dit que j'allais venir à la Seiglière?

—Non, nous tenions à ce qu'elle reposât cette nuit.

—En effet, ma sœur m'a donné cette raison.

Ils se turent, regardant vaguement devant eux.

—Est-ce que vous alliez rentrer au château, mademoiselle Fabienne? demanda Richard au bout d'un instant.

—Oui.... j'ai marché beaucoup déjà, je me reposais.... mais je rentre.

—Si nous retournions ensemble...... Vous me parleriez de ma fille.

Il fixait sur elle ses yeux tristes.

Fabienne le regarda, cette fois bien en face, et put compter sur le visage de cet homme, des ravages qu'elle n'avait point aperçus d'abord.

Comme il a changé! pensa-t-elle.

Il devina sans doute la pitié dont son âme était pleine.

A continuer.